

qui causait dans la rue au milieu d'un groupe d'amis. Tout homme de finance et habile commerçant qu'il fut, le père savait à peine signer son nom et les pataquest-ces pleuvaient dans son langage. Ainsi au lieu de dire *j'ai eu*, il prononçait *j'ai z'eu*. Dans la conversation le malheureux mot *j'ai z'eu* se rencontre plusieurs fois ce jour-là, à chaque fois M. Dubord, d'un grand sérieux, ôtaït révérencieusement son chapeau. Et les amis de rire, comme bien vous pensez. On se sépare : M. Dubord prend son côté, et le père s'éloigne du lieu avec un ami. Qu'aviez-vous donc à rire, tout à l'heure, lorsque je parlais ? dit le père à son compagnon.

—C'est Dubord qui nous faisait rire à chaque fois que vous disiez *j'ai z'eu*, il ôtaït dévotieusement son chapeau.

—Ah ! ah ! c'est cela ! c'est bien ! M. Dubord me le paiera.

—Le soir même, M. Dubord se présentait chez sa belle et se voyait fermer la porte au nez par le père qui lui criait de sa fenêtre.

« Ma fille ! ma fille ! tu peux aller la demander à Jésus, aussi longtemps que j'en serai le maître tu ne l'auras pas. »

Ce roman là devrait s'intituler—*« Pour une pataquest-cc. »* O Vaugelas !

Un Solitaire dans sa dernière chronique attribuée à un grand personnage de France, cette lettre d'un laconisme trappiste, écrite par un mari à sa femme : « Madame, il fait grand froid et j'ai tué cinq loups. »

Mais je lis dans *Ruy Blas*, acte III, scène IIIème, une lettre du roi d'Espagne à la Reine qui me paraît avoir un air de famille assez prononcé avec celle du personnage de France. Jugez-en vous-mêmes !

« Madame, il fait grand vent et j'ai tué six loups. »

Signé, Don Carlos, roi d'Espagne.

Faire du roi d'Espagne un personnage de France, c'est porter un rude coup de plume aux Pyrénées. Depuis Louis XIV qui les avait effacées d'une parole, on n'avait entendu de pareil exploit.

Je sais un curé qui a le tic de toujours répéter la dernière syllabe des noms propres : de là des consonances choquantes ou drôlatiques au suprême. Il publiait, un jour, les bans de M. A. Michaud, *chaud*, avec Mlle Z. Rinfrette, *frutte*. M. S. Chalifour, de Montréal, qui se maria dans cette paroisse crut devoir acheter une dispense de publication de bans.

Un autre jour, il recommandait aux prières des fidèles deux personnes, mortes dans le cours de la semaine, M. A. Gingras, *gras*, et Madame Castonguay, *guay*.

Il lui fut formellement interdit par ses supérieurs ecclésiastiques de jamais prononcer le nom d'un certain prophète.

Je crois bien que les employés publics ont besoin d'une augmentation de traitement, les *petits* surtout, mais il appartient aux Chambres et non au gouvernement d'y pourvoir. Les Ministres sont les gardiens du trésor public et les députés en sont les dispensateurs et chacun son rôle : la presse devrait éviter d'aller bourdonner autour des oreilles de l'administration des plaintes qui doivent se faire entendre ailleurs. . . .

On sait que les salaires des employés de la Province de Québec ont été fixés au *minimum*, il y a six ans, que depuis cette date, à l'exception de quelques faveurs méritées, ils sont restés ce qu'ils étaient alors, c'est-à-dire absolument insuffisants pour un grand nombre. On sait également que le prix des nécessités de la vie a augmenté et naturellement les besoins des familles augmentent dans la même proportion. Et puis les enfants grandissent, leur nombre s'accroît en même temps, ou la vieillesse arrive avec plus d'exigences. Si la Chambre ordonnait une enquête rigoureuse, sur les dettes créées par les employés, sous le coup de nécessité impérieuse, elle serait étonnée de l'énormité de la somme totale, et je ne doute pas qu'elle s'empresserait de remédier à un mal dont souffre la société toute entière. Les bureaux sont assiégés de créanciers, et pour se soustraire à leurs réclamations, les employés passent une partie de leur temps au dehors et négligent leurs devoirs ; d'autres, trop préoccupés par les misères domestiques, entassent gaucheries sur gaucheries et retardent ainsi la dépêche des affaires. Leur crédit s'évanouit partout et toujours comptant sur une augmentation de salaire ou un changement de position, ils vont se jeter dans les bras du *shaver*, du prêteur sur gages ou à petite semaine, qui achèvent de les étouffer. Ce sont les employés qui engraisent tous ces petits industriels, c'est aux dépens de leur existence et de celle de leurs familles que subsistent ces ulcères sociaux. Beaucoup d'entre eux, peut-être la majorité, portent au flanc et souvent au cœur un ou deux de ces chancres dévorants. Si l'on doute de ce que j'en dis, on n'aura qu'à se rappeler la masse énorme de billets que nos *shavers* produisent un jour, lors de la défalcation d'un employé il y a deux ou trois ans. Je m'étonne que les Chambres ne s'en soient pas dès lors émues davantage.

On a proposé l'année dernière un projet de loi qui rendait une partie du salaire de l'employé saisissable pour certaines dettes privilégiées. Cette loi aurait pour premier effet de rétablir quelque peu le crédit des employés et en cela, elle m'a paru très-sage. Mais pour lui donner toute son efficacité, ne faudrait-il pas fournir d'abord à l'employé, qui depuis six ans, a été forcé de s'endetter pour vivre, les moyens de satisfaire ses créanciers actuels ? A moins que l'on tranche ainsi le mal dans sa racine, la loi projetée n'arrivera à aucun bon résultat. Naturellement, celui qui n'aura que juste de quoi satisfaire ses besoins journaliers, sacrifiera ses créanciers de la veille à ceux du lendemain. L'employé deviendra ainsi malhonnête malgré lui, on le citera comme un débiteur incorrigible et les obsessions continueront comme avant.

Le grand nombre des employés appartient aux classes aisées de la société ou aux professions libérales, et réside dans des villes ou des centres populeux. Ils sont tenus de faire une certaine figure. Généralement dans ces endroits, le prix des loyers, du bois de chauffage, les taxes, etc., sont plus élevés qu'ailleurs. Si on n'y fait des frais de toilette, il faut au moins s'y tenir dans une mise décente.

Eh bien ! est-il un seul député qui puisse croire, que dans les grandes villes, comme Montréal, Québec, Ottawa, une famille de cinq ou six personnes puisse subsister, dans ces conditions, à moins de deux cents louis par année ? S'il en est un, un seul, qu'il se nomme et je me fais fort de lui prouver, chiffres en mains, qu'il est sous une fausse impression.

Cependant, dans la Province de Québec, la moyenne des salaires est à peine de cent louis, la plupart sont au-dessous de cette somme.

Aussi, faut-il espérer que si la Chambre agit la question d'augmentation de traitement, elle rendra d'abord justice aux petits employés qui ont tant souffert depuis six ans : elle leur accordera un *bonus* d'au moins trois mois de salaire, plus une

augmentation fixe de tant par cent qui leur permettra de se dégager des rudes étreintes de la misère.

C'est à ce prix seulement qu'elle relèvera la dignité de l'employé, qu'elle s'assurera de sa ponctualité, de son zèle, de son efficacité et aussi de ses mœurs. Des misères trop négligées ont été l'origine de plus d'un drame. En faisant un acte de simple justice et de haute raison, on essuiera bien plus de larmes qu'on ne pense et avec des souffreteux, on fera des hommes et des citoyens utiles.

A la prochaine session, ceux qui comprennent la société et ses besoins actuels sauront se faire connaître.

NIGER.

AU FIL DE LA PLUME.

Il est un fait reconnu par tous ceux qui étudient à fond l'élément américain, c'est que, à part les gens qui font profession de politique, la masse des Américains est remplie d'idées fausses et de préjugés ridicules sur toutes les questions qui sont du ressort de la discussion. C'est ainsi que la plèbe se forme des opinions erronnées sur le Canada et ses habitants. A entendre certains Américains, ou plutôt, la majorité d'entre eux, le Canada est un pays quasi-barbare ; mais disons-le, à leur crédit, leurs opinions sont très-favorables à notre pays, dès qu'ils ont fait un voyage à Québec ou à Montréal. Ils sont cependant encore enclins à porter de curieux jugements sur nos habitudes et notre manière de voir ; mais de ces visites, il ressort plus d'avantages que de désavantages pour le Canada, dans l'opinion des touristes. Il ne faut pas croire, toutefois, qu'ils trouvent Montréal supérieur à leurs grandes villes, ce serait trop attendre des Américains ; néanmoins, Montréal les étonne, le St. Laurent les charme, Québec les enchante, Québec est la ville canadienne dont les Américains aiment le mieux à parler. Il y a dans ses vieilles murailles, dans ses bâtisses d'un autre âge, dans ses rochers abruptes, dans ses mœurs restées françaises, quelque chose de nouveau pour l'Américain, c'est pour lui, quelque chose de tellement en dehors de ses habitudes et de son entourage, qu'il est émerveillé au plus petit incident et à la moindre singularité de la grande nature qui encadre notre capitale.

Les correspondants Américains qui visitent la Province de Québec remplissent les colonnes de leurs journaux respectifs de détails minutieux sur nos villes canadiennes, sur Montréal et Québec particulièrement. Comme les Américains qui lisent beaucoup, forment leurs opinions sur celles de leurs journalistes, il s'en suit que c'est du plus ou moins de justice dont ces correspondants font preuve, que le Canada est jugé par les citoyens de cette république. Mais il arrive, malheureusement, que la plupart de ces correspondants ne jugent pas toujours comme Salomon, et qu'ils mettent des *poils américains* dans leur balance.

C'est ainsi qu'un correspondant du *Boston Daily Globe*, écrivait à ce journal, que les résidences autour de la montagne de Montréal ne sont que des *French huts*. Un autre qui écrit au *Boston Journal* a le soin d'apprendre aux lecteurs de ce journal que les hôtels de Montréal et de Québec sont des tavernes de troisième et de quatrième ordre, à partir du St. Lawrence Hall, en descendant. Mais le plus fûté de tous ces correspondants américains, c'est celui du *Globe* de Boston. En voilà un *phenix* qui fera mieux de ne pas mourir, car il court le risque de ne pas résusciter de ses cendres, celui-là. Ce rusé correspondant a découvert les raisons pour lesquelles la majorité de nos compatriotes est opposée à l'annexion. Conservateurs, vous avez livré vos secrets à cet Américain ; libéraux, vous allez enfin connaître les armes de vos ennemis ; vous du moins, qui désirez l'annexion de votre patrie à la république américaine. Tenez-vous bien, gens de tous les partis, de toutes les opinions. Vous, les avocats du Traité de Réciprocité, vous allez être enfoncés, enterrés, par les arguments de ce correspondant. . . .

Voici l'opinion de ce politique, passé-maître :

« La plus grande partie du commerce canadien se fait avec les étrangers, les américains surtout. Un tel achètera des robes de soie pour sa dame et ses filles, un autre achètera des fourrures, une douzaine de gants *alexandre* et se fera confectionner un habillement complet. Naturellement, les marchands canadiens ne désirent pas, ce qui plus est, combattent l'annexion sur ce principe. L'hostilité que les Canadiens entretiennent follement contre l'annexion, a pour cause ce tarif sur les soies étrangères, qui fait que les Américains les achètent en Canada, dans leurs voyages, et font ainsi la prospérité des Canadiens. » Et voilà tout. . . . *Plaudite manibusque pedibusque.*

Après cela, nous n'avons qu'un souhait à faire, c'est que le Canada soit délivré des correspondants américains.

Une affaire qui fait du bruit c'est l'emprisonnement de Victoria Woodhull et de Tannie C. Claflin, — deux bas bleus, naïades distinguées de ce grand ruisseau d'immoralité qui a pour nom « *free love*. » Ces deux déesses, publient depuis deux années un journal hebdomadaire, le « *Woodhull & Claflin Weekly*, » qui dénonce le mariage comme une institution dangereuse et immorale, et prône l'amour libre, et le communisme dans le mariage contracté sans l'autorité civile et religieuse.

La dernière édition de leur hebdomadaire contenait un libelle contre le Révd. Henry Ward Beecher, le plus célèbre prédicateur protestant des Etats-Unis. Le ministre de Brooklyn est accusé d'entretenir des relations criminelles avec l'épouse du Revd. T. Tilton, — rédacteur du « *Golden Age*, » et de prêcher chaque dimanche à un auditoire, où se trouvent plus de vingt de ses maîtresses. On a porté plainte, et les deux propriétaires du journal ont été incarcérés à *Ludlow Jail*, pour avoir expédié,

par voie postale, des obscénités sous forme de journal. Elles n'ont pu trouver de cautions ; et l'opinion publique qui les condamne depuis longtemps semble demander leur réclusion pour quelques mois.

Un grand nombre de nos compatriotes se font naturaliser citoyens américains, depuis quelques mois. A Baltic, Conn., à Lowell, Mass., à Nashua, N. H., à Webster, Mass., et dans plusieurs autres endroits, les émigrés canadiens ont prêté serment d'allégeance au gouvernement américain. A Worcester Mass., un mouvement analogue se prépare. Doit-on les blâmer de leur démarche ? Les opinions se partagent. En considérant la position des émigrés canadiens, en examinant les intérêts de la population qui les environne, on ne peut que les encourager à devenir citoyens du pays qu'ils habitent. N'allons pas croire qu'en agissant ainsi ils brisent leurs liens avec le Canada. Oh ! non, et c'est, là le plus grand obstacle que les idées de naturalisation rencontrent. Là, le canadien naturalisé ou non, ne perd point l'espérance de retourner au pays de ses pères. S'il prête allégeance au drapeau étoilé, ce n'est que pour parvenir plus facilement et plus vite à se créer un revenu qui lui permettra de revoir sa patrie et d'y vivre au milieu des siens. Frères du pays natal, vos frères des Etats-Unis qui sont devenus citoyens américains, sont toujours Canadiens-Français par le cœur, la foi, les coutumes et le caractère ; sous le drapeau étoilé comme sous l'*Union Jack*, ils sont toujours dignes du pays qui les a vus naître. Mais nous le demandons à nos hommes publics de tous les partis, n'est-il pas temps de songer à rapatrier plusieurs de nos compatriotes émigrés avant qu'ils deviennent légalement citoyens américains !!!

L'influenza épi-oothique, qu'on nomme ici *Canadian horse disease* prend des proportions alarmantes. A Boston, l'épidémie a donné lieu aux réclames les plus échevelées.

La célèbre maison Jordan, Morsh & Cie., emploie des boeufs pour transporter ses marchandises aux gares de chemin de fer. On a vu cinquante hommes traîner deux salamandres par les principales rues, précédés de la célèbre fanfare de Gilmore ; la voiture était entourée de drapeaux et d'inscriptions ; une entr'autres très originale : « *Team is slow but safe.* » Un heureux couple en tour de noce, arrive à Boston, pas un carrosse pour se faire conduire à l'hôtel. Le jeune marié avise enfin une voiture traînée par des boeufs, il retient les services du charretier ; et ce dernier pour honorer son client attache de larges rubans blancs aux cornes de ses animaux, et à l'exemple des *rois fainéants*, nos jeunes époux sont conduits par le pesant attelage au *Tremont House*. Cette épidémie qui sévit par tous les Etats-Unis ralentit considérablement le mouvement des affaires.

La jeune congrégation canadienne de Worcester qui a déjà son historien dans la personne de l'abbé Chandouet, vient d'acheter un vaste terrain pour un cimetière dans un des plus beaux sites de la ville. Le Rév. J. B. Prineau a payé cette propriété \$6,000. Il se propose d'y ériger un monument et une croix colossale qui dominera cette ville américaine.

Les élections sont enfin terminées. C'est un triomphe pour le parti républicain et un *effacement* *sinistre* pour les démocrates. Le Massachusetts a donné 70,000 de majorité au général Grant ; la Pennsylvanie, 100,000 ; New-York, les Etats de la Nouvelle-Angleterre, de l'Ouest, ont tous proclamé l'efficacité de la politique financière de l'administration actuelle. Grant peut ne pas avoir les aptitudes et les capacités d'un homme d'état, mais son administration a réussi à diminuer les intérêts et le principal de la dette publique, et, on le sait, les américains sont sensibles lorsqu'il s'agit de dollars et de centins ; la victoire de Grant est due en grande partie à ces succès financiers.

FERD. GAGNON.

PHILEMON WRIGHT.

On lit dans le *Courrier d'Outaouais*, sous la signature de M. Joseph Tassé :

« Le premier pionnier de la région de la Gatineau est Philemon Wright, qui, en 1800, vint s'y établir, à la tête d'un certain nombre d'immigrants du Massachusetts. Aidé de nombreux travailleurs, il fit des d'frichements considérables, cultiva en véritable agronome, importa à grands frais d'Angleterre des reproducteurs des races de bétail les plus célèbres, sut tirer de son exploitation des profits énormes et commença en 1806 à exploiter le commerce de bois. Il construisit les premiers moulins sur l'Outaouais, la première glissoire, créa une véritable colonie dans le township de Hull, devint colonel de milice, membre du parlement, et s'éteignit le 2 juin 1839, après avoir su acquérir une grande fortune et avoir fait bénéficier le pays de son rare esprit d'initiative et de progrès. »

« La majorité des habitants de la Gatineau sont canadiens-français ; son nombre y ont des établissements prospères et vivent même dans une plus grande aisance que beaucoup de cultivateurs de nos anciennes paroisses bas-canadiennes. Ils ne sont pas gênés ici par l'espace et ils peuvent agrandir à volonté leur domaine. »

« Car les terres sont à un bon marché extraordinaire ; on peut acquérir cent arpents de terre à raison de \$30 payables en cinq versements de \$6. Elles sont, de plus, d'une fertilité étonnante, maints terrains donneront un rendement de 50 minots de grain par arpent. Et la moyenne de la production est de 30 minots par arpent. On peut donc en comparer la fertilité aux Etats de l'Ouest les plus renommés, puisqu'ils ne dépassent pas cette moyenne. De l'avis de personnes bien entendues, la région de la Gatineau est préférable aux terres si vantées des Cantons de l'Est. »